

SCoT de la Communauté d'Agglomération
du Beauvaisis



Oise-la-Vallée

Projet d'aménagement et de développement durables

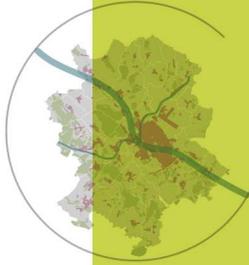


Arrêté par délibération du Conseil Communautaire de l'Agglomération
du Beauvaisis du 13 décembre 2013

Clayeur



Les orientations du PADD



1. Tirons parti de notre positionnement géographique

Renforçons notre attractivité au sein de la région et affirmons le positionnement européen de notre territoire et son ouverture sur le bassin PINORPA (Picardie, Normandie, Paris)

- ▶▶ 1. Renforçons notre dynamisme de carrefour régional et européen
- ▶▶ 2. Organisons nos activités économiques au service de l'emploi de nos habitants et de l'animation de notre territoire
- ▶▶ 3. Organisons et rééquilibrons l'implantation commerciale pour une meilleure lisibilité
- ▶▶ 4. Développons notre attractivité économique en s'appuyant sur nos points d'excellence
- ▶▶ 5. Constituons une destination touristique « Grand Beauvais »
- ▶▶ 6. Renforçons le rayonnement culturel de l'agglomération

2. Retrouvons l'équilibre entre l'emploi et le logement et développons notre attractivité résidentielle

Créons les conditions d'une dynamique mariant le développement économique et le développement de l'habitat et organisons de manière pertinente l'armature du territoire.

- ▶▶ 1. Renforçons l'armature de notre territoire
- ▶▶ 2. Développons un habitat diversifié en adéquation avec la demande de nos populations et le rythme choisi de développement économique
- ▶▶ 3. Favorisons le renouvellement urbain
- ▶▶ 4. Marquons l'identité du Beauvaisis

3. Intégrons notre développement dans l'environnement

Mettons en valeur les milieux et les paysages, avec le développement durable comme fil conducteur

- ▶▶ 1. Proposons un nouveau contrat entre la nature et l'occupation humaine
- ▶▶ 2. Confortons les milieux naturels et les milieux agricoles
- ▶▶ 3. Améliorons et protégeons la qualité de l'eau
- ▶▶ 4. Faisons du Grenelle une réalité

AXE 1. TIRONS PARTI DE NOTRE POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE

1. Renforçons notre dynamisme de carrefour régional et européen

a) Renforçons en permanence l'accessibilité d'envergure nationale et internationale pour profiter de notre positionnement géographique

Notre agglomération se trouve au croisement de flux, à la fois à la porte d'entrée de l'Île de France par rapport à l'Europe du Nord-Ouest (bassin de consommation) et en interface avec les ports normands.

Des projets d'envergure émergent (TGV Roissy Picardie...) et il faut s'y rattacher. Le Grand Paris a fait l'objet de propositions qui mettent en avant une vision métropolitaine large, proposant un corridor actif dynamique sur l'ensemble des territoires portuaires de la Seine.

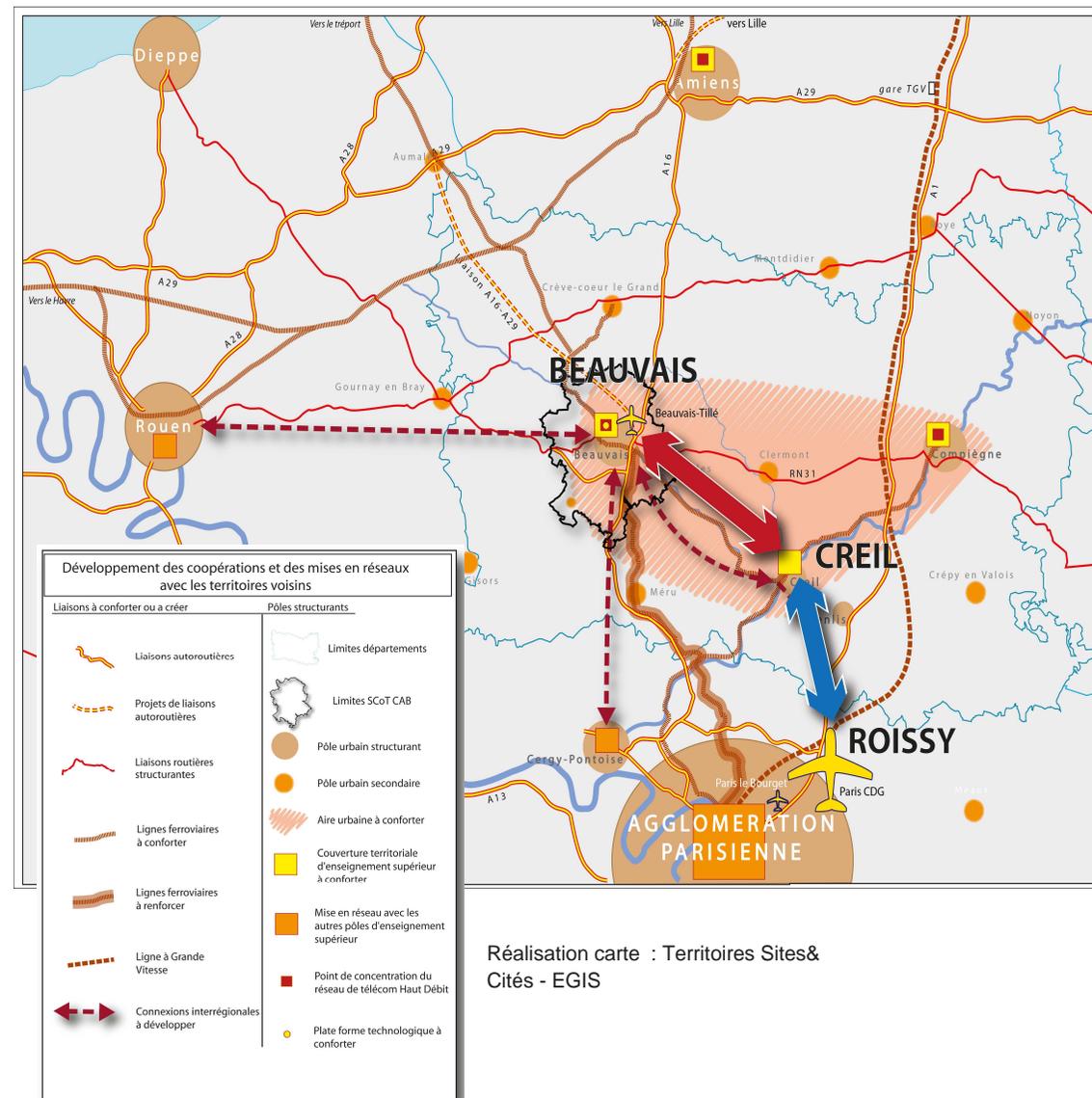
Les relations de l'agglomération de Beauvais aux nœuds de ce corridor sont à renforcer pour lui permettre de renforcer son rôle d'interface avec le réseau des villes du nord.

L'aéroport international est un atout majeur pour les années à venir.

Il accueillait 2,5 millions de passagers en 2008 et organise son développement pour accueillir 3,5 millions de passagers en 2020.

Il est un portail d'entrée pour le tourisme (destination touristique du Grand Beauvaisis à l'articulation entre la Picardie, la Normandie et Paris).

- ▶▶ Confortons les liaisons ferroviaires vers Paris et Roissy (via Creil).
- ▶▶ Raccordons-nous au corridor de fret ferroviaire est-ouest en provenance du Havre vers Paris puis vers l'est.
- ▶▶ Appuyons le projet de liaison A16-A29 pour être mieux relié aux ports normands.
- ▶▶ Accompagnons le développement de l'aéroport par des zones économiques et une accessibilité renforcée.



1. Renforçons notre dynamisme de carrefour régional et européen

b) Renforçons aussi notre accessibilité à l'échelle locale

Les infrastructures de transport qui permettent de relier les gares, l'aéroport, l'autoroute et les routes représentent un atout pour le territoire et favorisent le développement des activités économiques. Néanmoins, le manque de multimodalité est criant et les déplacements domicile-travail se multiplient au sein et à l'extérieur de l'agglomération sur un réseau parfois inadapté. La déviation de la RN 31, inachevée, ne joue pas suffisamment son rôle de délestage des centres urbains.

►► Adossons notre développement économique sur les infrastructures principales du territoire, et renforçons les possibilités de multimodalité pour y accéder.

►► Réalisons la 2e tranche de la déviation de la RN31 pour conforter le rôle du contournement sud de l'agglomération et améliorer la relation entre Le Havre, Rouen, Paris et Compiègne Reims.

►► Facilitons les relations domicile-travail en améliorant la desserte en transports en commun de nos pôles d'emplois principaux.

►► Renforçons la cohérence ferroviaire avec les bourgs relais.



-  Soutenons le projet A16-A29, lien vers les ports normands
-  Réalisons la 2e tranche de la RN31
-  Renforçons la cohérence ferroviaire
-  Gare principale desservie
-  Gare secondaire desservie
-  Gare existante mais non desservie

Réalisation carte : Territoires Sites& Cités - EGIS

AXE 1. TIRONS PARTI DE NOTRE POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE

2. Organisons nos activités économiques au service de l'emploi de nos habitants et de l'animation de notre territoire

Une dynamique de relocalisation et de concentration des activités économiques est à l'œuvre depuis 1999 sur l'agglomération : les fonctions productives et d'échanges vont à la rencontre des infrastructures de transport, en plein développement, le tertiaire se concentre sur la ville centre et le commerce tend à venir aux portes de la ville centre.

►► Créons entre 5 000 et 6 000 emplois nouveaux à l'horizon 2020 (soit 4 000 emplois pour la période 2014-2024), en confortant le rythme actuel de création, de l'ordre de 400 emplois par an, dans le respect du schéma territorial des nouvelles zones d'activités économiques de l'Agglomération validé en 2011.

►► Menons une action foncière et immobilière, dans une logique de diversification économique : la « bonne entreprise au bon endroit » :

— Constituons une « vitrine internationale de l'agglomération » sur la façade est, en ayant une stratégie sur le moyen terme de conserver les filières traditionnelles et sur le long terme de garder du foncier pour la différenciation économique.

— Développons des équipements communautaires diversifiés, leviers du rayonnement de l'agglomération, à l'articulation entre son cœur et sa vitrine internationale.

— Créons des pôles relais permettant l'accueil pour les PME/PMI, l'artisanat local, dans la proximité des pôles résidentiels...

— Conservons des zones d'activités insérées dans le tissu urbain accueillant services à la personne, aux entreprises...

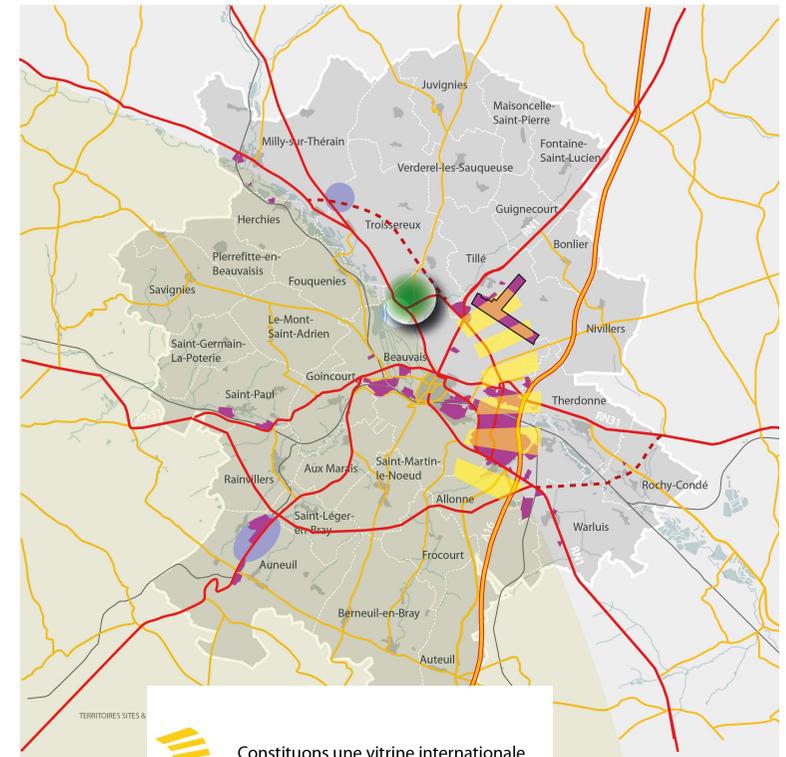
►► Évaluons les zones d'activités existantes et faisons-les évoluer vers une qualité d'aménagement durable.

Accompagnons les technologies innovantes

Le Pôle agro-ressources, en cours de constitution, et l'Institut Lasalle (enseignement, laboratoires de recherche...) sur les biomatériaux, la santé, l'alimentation, l'énergie portent l'avenir économique de l'agglomération.

►► Accompagnons l'essor du pôle agro-ressources et facilitons l'installation d'incubateur d'entreprises (actions en termes d'aménagement, d'emploi, d'aides à la formation et à la recherche) pour favoriser le développement de nouveaux marchés sur le plan national et international.

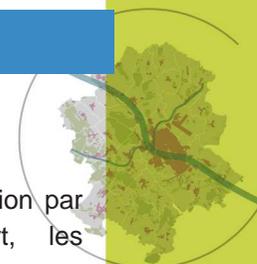
SOURCE : BDCARTO® - ©IGN PARIS 2007 - REPRODUCTION INTERDITE - MIS À DISPOSITION PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS - LICENCE N°556/CUGX/2007 • RÉALISATION : TERRITOIRES SITES & CITÉS - EGIS



-  Constitue une vitrine internationale de l'agglomération
-  Créons des pôles relais pour le développement local d'activités
-  Évaluons les zones d'activités et faisons-les évoluer vers une qualité d'aménagement durable
-  Développons le pôle mondial agro-ressources

AXE 1. TIRONS PARTI DE NOTRE POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE

3. Organisons et rééquilibrons l'implantation commerciale pour une meilleure lisibilité



a) Luttons contre l'évasion commerciale

Les activités commerciales d'un territoire sont un facteur d'attractivité essentiel. Il est nécessaire de trouver un équilibre entre le commerce local pour les habitants et l'attractivité résidentielle (commerce de proximité), et les pôles commerciaux (centre-ville et périphéries) qui permettent d'accueillir une meilleure diversité de commerces et de développer son rayonnement.

►► Maîtrisons le développement des zones commerciales visant à un meilleur équilibre géographique et une plus grande répartition de l'offre commerciale ainsi que de ses différentes formes de distribution ;

►► Assurons une offre de proximité dans la zone rurale de l'agglomération ;

b) Renforçons l'attractivité et le rayonnement commercial de l'agglomération

Le développement des pôles commerciaux doit être équilibré afin de répartir l'offre sur l'agglomération et de construire une armature cohérente. L'accessibilité et l'offre de transports doivent soutenir le développement de pôles commerciaux et définir une répartition harmonieuse et cohérente, pour permettre une meilleure lisibilité du territoire et développer son rayonnement.

►► Améliorons et consolidons l'accessibilité de l'agglomération par les transports collectifs, le réseau routier, l'aéroport, les aménagements urbains ;

►► Confortons l'attractivité de Beauvais tout en soutenant l'autonomie commerciale des bassins de vie locaux à l'aide d'un maillage équilibré de son offre ;

►► Favorisons une meilleure identification des fonctions commerciales des pôles existants ou futurs :

Dans la partie centrale de l'agglomération de Beauvais

- le cœur de ville de Beauvais, dont le centre commercial du Jeu de Paume,
- la ZAC de Ther/Allonne,
- le pôle Beauvais-Est (la Marette),
- le quartier Argentine,
- le quartier Saint-Quentin,
- le quartier Saint-Jean,
- le quartier Saint-Lucien,
- les pôles secondaires des faubourgs (rue d'Amiens, rue de Calais, rue de Clermont, rue de Paris, rue de Saint-Just-des-Marais,...)

Dans les pôles commerciaux de moyenne taille des communes portes et relais :

- Auneuil,
- Goincourt,
- Tillé,
- Milly-sur-Thérain,
- Troissereux,
- Saint-Paul,
- Savignies.

AXE 1. TIRONS PARTI DE NOTRE POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE

4. Développons notre attractivité économique en nous appuyant sur nos points d'excellence

a) Favorisons l'économie locale, résidentielle, les services aux entreprises et l'artisanat

Ces activités portent l'essentiel de la croissance de l'emploi communautaire.

Le tissu est dynamique avec une densité artisanale de 142 établissements pour 1 000 habitants dans la Communauté d'Agglomération contre 105 à l'échelle régionale. Ceci est lié à la synergie entre l'emploi, l'habitat, les projets immobiliers dans une grande proximité.

Ces filières porteuses doivent être soutenues.

Le pôle commercial et de services de Beauvais rayonne à l'échelle du Pays du Grand Beauvaisis. Les perspectives de renforcement du poids démographique de la ville centre sont des potentiels de clientèles supplémentaires.

►► Poursuivons l'accueil des filières actuellement porteuses (logistique, industrie agro-alimentaire, mécanique, commerce de gros...).

►► Mettons en place une politique immobilière et foncière attractive pour les entreprises commerciales, artisanales, industrielles et les services à la personne, à proximité du développement résidentiel.

►► Développons et valorisons le centre-ville de Beauvais.

b) Confortons l'agriculture

L'agriculture est essentielle pour l'économie locale (production de ressources alimentaires, industrie agro-alimentaire, tourisme vert, produits bio et des circuits courts de distribution...), l'aménagement du territoire et l'identité du Beauvaisis.

L'agriculture est dynamique et la diversité des types d'exploitation est en rapport avec la géographie des milieux qui ont des potentialités agronomiques différentes.

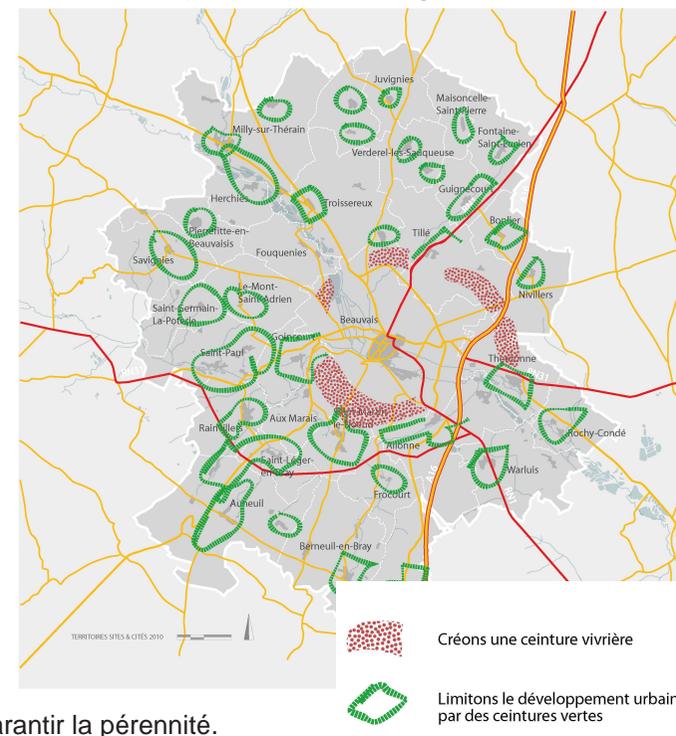
Il est à noter qu'une exploitation sur deux possède un élevage.

►► Confortons les filières en place.

►► Favorisons l'émergence de nouvelles filières en lien avec le Développement Durable, et le pôle agro-ressources.

►► Développons nos capacités en maraichage et en agriculture biologique en créant des zones vivrières.

►► Organisons l'aménagement du territoire en s'appuyant dans les communes sur les ceintures vertes afin de rétablir l'équilibre entre l'urbanisation et l'activité agricole pour en garantir la pérennité.



Réalisation carte : Territoires Sites & Cités – EGIS

AXE 1. TIRONS PARTI DE NOTRE POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE

4. Développons notre attractivité économique en nous appuyant sur nos points d'excellence (suite)

c) Développons les communications électroniques en soutenant l'aménagement numérique

Le développement des communications électroniques est un enjeu majeur aujourd'hui. La réalisation de l'aménagement numérique en offrant un réseau haut et très haut débit (fibre optique) constitue un levier puissant pour l'attractivité économique d'un territoire car il représente un atout pour accueillir les entreprises (commerce en ligne, la possibilité du télétravail, la téléformation, la télémédecine,.....)

Dans le cadre de l'appel à manifestations d'intention d'investissement (AMII) du programme national très haut débit (THD) de 2010, la société SFR a confirmé le déploiement optique jusqu'au domicile (FTTH) pour le compte de SFR et Orange sur la ville de Beauvais tout d'abord et sur les communes de l'agglomération dans un second temps.

A Beauvais la phase relative aux études a débuté durant l'année 2013 et elle vise la mise en œuvre de travaux dès 2014. Dans les autres communes de l'agglomération, la phase relative aux études débutera en 2015 et les travaux dès 2016. S'agissant de la mise en œuvre des travaux, ce sont l'infrastructure souterraine de l'opérateur historique et le réseau de la délégation de service public Teloise qui devraient être favorisés pour le déploiement optique afin de respecter le planning pré-opérationnel établi à savoir, une couverture totale de Beauvais en 2018 et des communes en 2020.

►► Confortons le développement des communications électroniques par le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.



AXE 1. TIRONS PARTI DE NOTRE POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE

5. Constituons une destination touristique « Grand Beauvaisis »

Le développement touristique constitue un potentiel de diversification économique dans le contexte d'ouverture sur les bassins Normandie Picardie et Ile-de-France mais il souffre d'une offre d'hébergement restreinte.

►► Structurons les fonctions et l'offre touristique (culture, affaires, patrimoine, nature, événementiel, loisirs, commerces...), afin de développer la destination du Beauvaisis, autour de 6 pôles :

-- le pôle patrimonial quartier cathédrale : valorisons l'accueil, la restauration, l'offre commerciale de centre-ville...

-- le pôle Ouest du Beauvaisis : créons une synergie avec le parc Saint-Paul.

-- le pôle Sud : autour de Saint-Léger et d'Auneuil, développons une offre de services complémentaires et valorisons le patrimoine industriel.

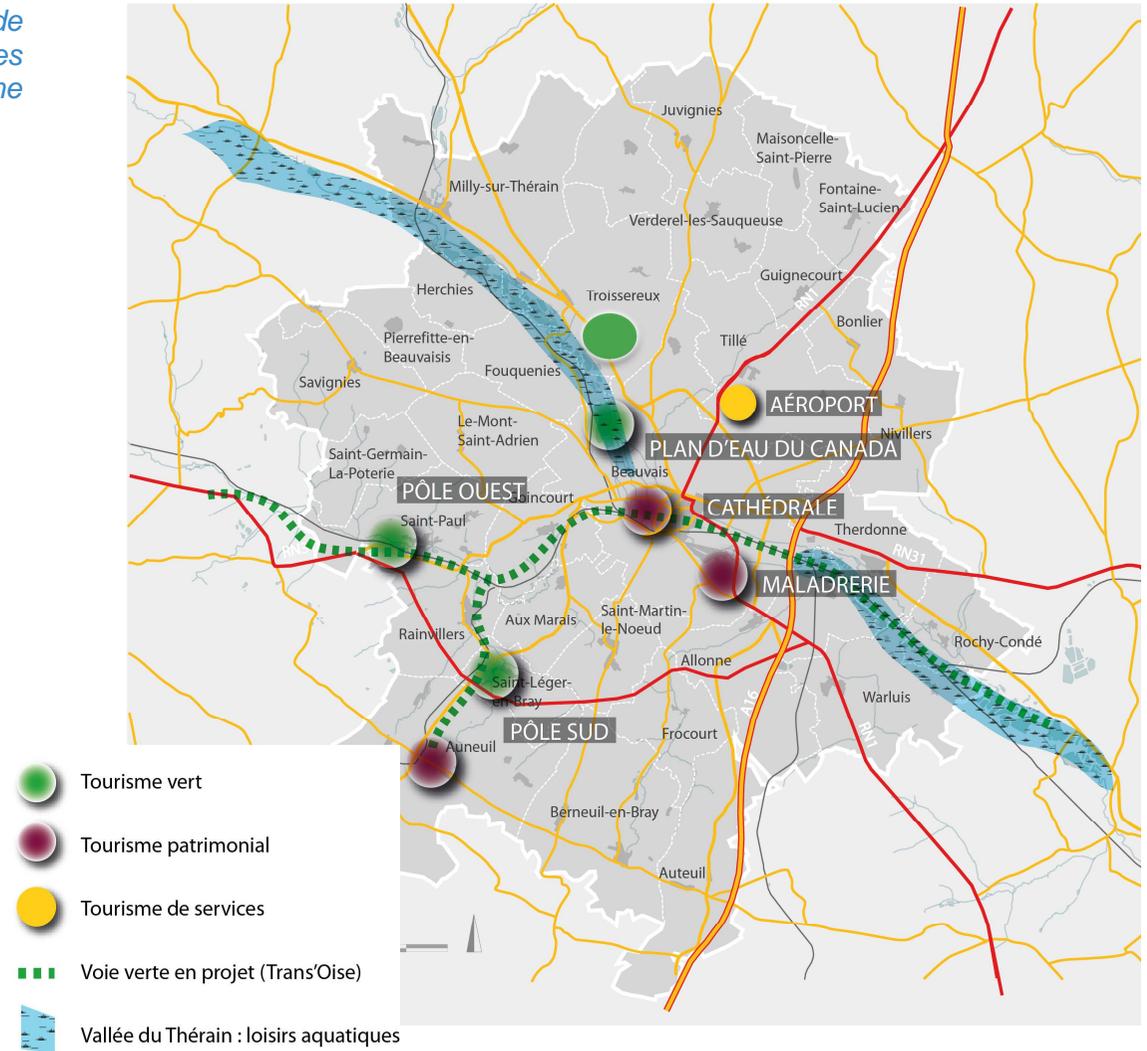
-- le pôle Beauvais-Tillé : développons l'offre de services pour les passagers, un centre des congrès...

-- le pôle Plan d'eau du Canada : développons l'offre de services de loisirs pour les touristes, en appui avec Troissereux, dont la CAB prend en compte le souhait de réorienter son développement vers le tourisme.

-- le pôle Maladrerie (tourisme d'affaires, services aux visiteurs).

►► Offrons un hébergement touristique qualitatif et quantitatif.

►► Renforçons la communication autour des polarités touristiques.

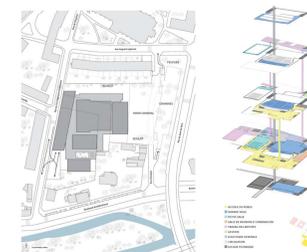
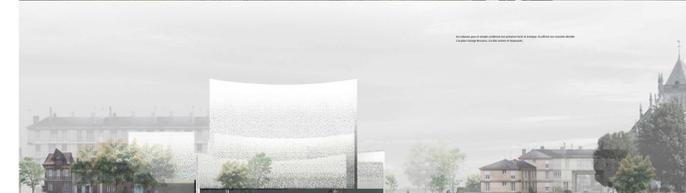
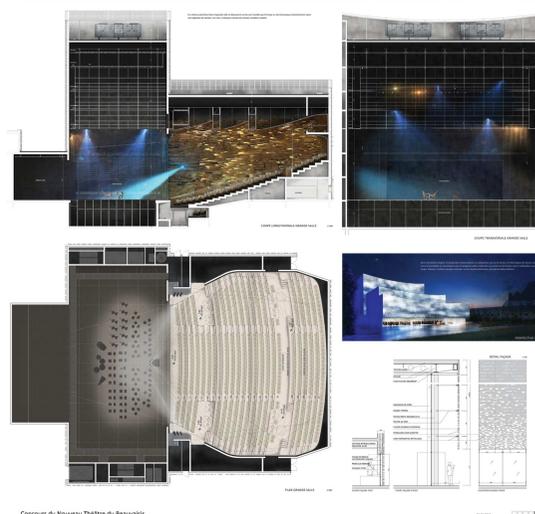


PARIS 2007 - REPRODUCTION INTERDITE - MIS À DISPOSITION PAR LA
 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS - LICENCE N°556/CUGX/2007 • RÉALISATION :
 TERRITOIRES SITES & CITÉS - EGIS

AXE 1. TIRONS PARTI DE NOTRE POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE

6. Renforçons le rayonnement culturel de l'agglomération

L'agglomération connaît un véritable dynamisme culturel dont témoigne, à côté des activités privées telles que le Cinespace, le maillage en équipements culturels (école d'Art, salle multifonctions l'Elispace, Conservatoire Eustache du Caurroy, la Maladrerie Saint-Lazare, réseau de médiathèques, ...). Le théâtre du Beauvaisis, désormais communautaire, enregistre un réel succès public qui se caractérise par une fréquentation importante et en hausse avec en 2011, 45 000 spectateurs et 4 400 abonnements, contre 40 000 spectateurs en 2008 et 3 500 abonnés. Mais cette dynamique de croissance se heurte à une limite tenant à l'obsolescence de l'édifice actuel. De plus, pour garder et renforcer ce rayonnement culturel, il est nécessaire de diversifier davantage l'offre de structures, et de développer d'autres opportunités.



Concours du Nouveau Théâtre du Beauvaisis

►► Conforçons le développement culturel de l'agglomération en renforçant le maillage d'équipements culturels.

►► Appuyons ce développement sur des projets d'infrastructures porteuses : le centre des congrès et des expositions et le nouveau théâtre du Beauvaisis.

AXE 2. RETROUVONS L'EQUILIBRE ENTRE L'EMPLOI ET LE LOGEMENT ET DEVELOPPONS NOTRE ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE

1. Renforçons l'armature de notre territoire

a) Inscrivons notre effort de construction au plus près des services de Beauvais, dans l'esprit du Grenelle de l'environnement

L'offre de logement est insuffisante au regard de la dynamique économique, malgré une reprise de la construction depuis 2006.

Des phénomènes de périurbanisation apparaissent qui menacent une gestion durable des ressources : 50 % des constructions récentes se font hors de la ville centre.

L'offre de logements souffre d'une spatialisation avec une segmentation des territoires par type de population. La périurbanisation pourrait induire un mitage de l'espace, des dégradations paysagères, des coûts environnementaux, un appauvrissement des ménages grevés par leur budget « transport »...

►► Recentrons la construction sur Beauvais, ville dotée de nombreux équipements, où les potentiels de renouvellement urbain sont à la mesure du développement attendu.

►► Evitons la périurbanisation en choisissant la bonne densité au bon endroit en référence à l'existant alentour.

b) Organisons notre territoire au service de nos ambitions communautaires : recentrons le développement résidentiel

►► Conjugons le développement résidentiel autour du transport collectif (inventons des solutions avec le monde de l'entreprise, conservons les potentialités des voies ferrées, renforçons l'offre des

modes doux sur la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis en liaison avec le réseau existant).

►► Développons et hiérarchisons nos pôles de vie (renforcement des commerces et équipements de proximité) conformément à l'analyse issue du Programme Local de l'Habitat :

-- Beauvais, ville centre qui regroupe la majorité des activités professionnelles, commerciales, culturelles...

-- les « villes-portes », à proximité de la ville centre, présentant des potentialités de desserte de transports, de nombre d'habitants, de services de proximité, de capacités d'assainissement. Liste des communes villes-portes : Tillé, Troissereux, Goincourt, Saint-Martin-le-Noeud, Allonne.

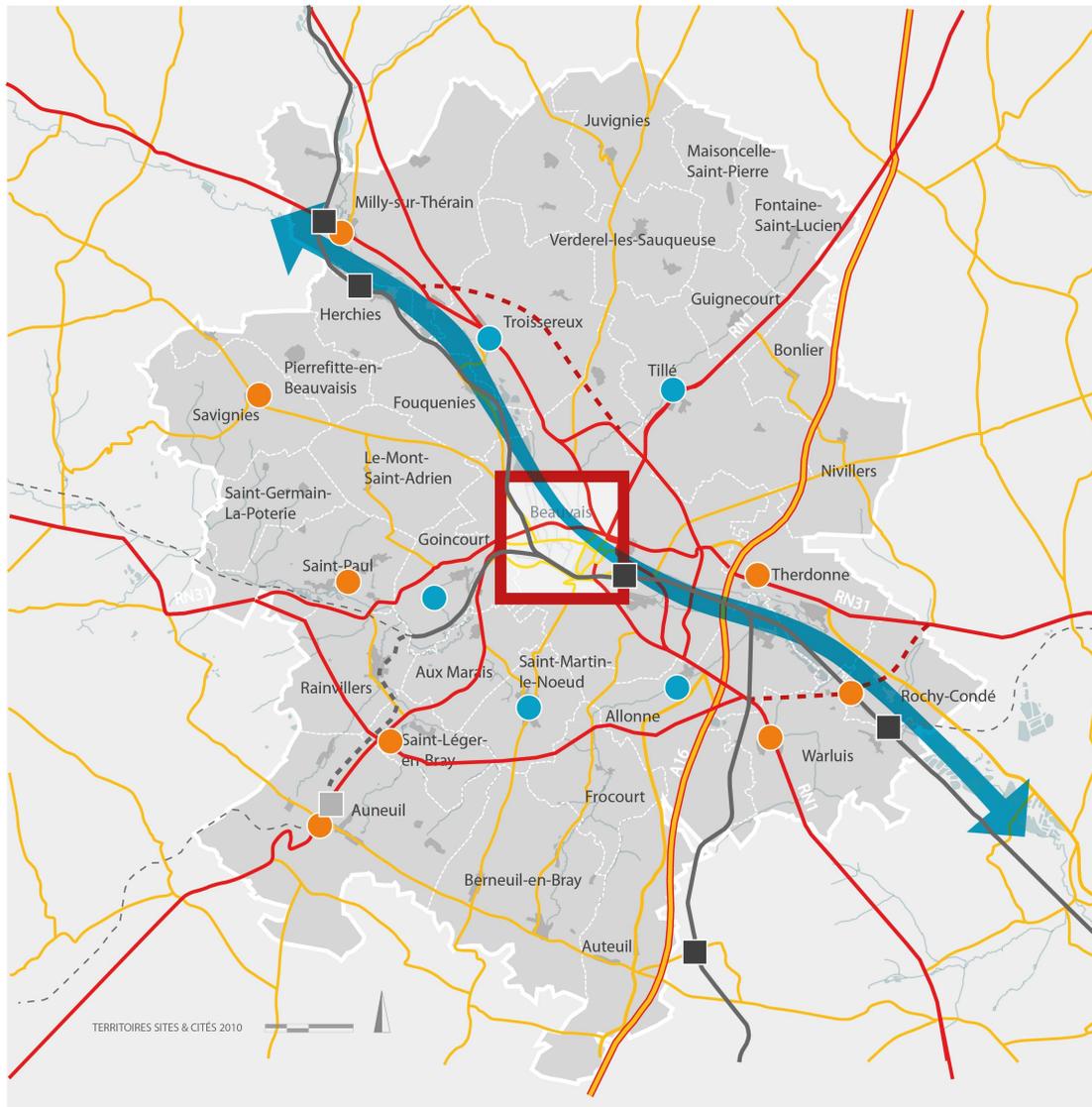
-- les bourgs relais qui portent le rayonnement de l'agglomération au-delà de son territoire, sur les bourgs ruraux des pays environnants. Liste des communes bourgs relais : Auneuil, Rochy-Condé, Therdonne, Rainvillers, Saint-Léger-en-Bray, Saint-Paul, Savignies, Warluis, Milly sur Thérain.

-- et les « bourgs ruraux » comportant des services et des équipements adaptés à la vie locale. Liste des communes bourgs ruraux : Auteuil, Aux Marais, Berneuil-en-Bray, Bonlier, Fontaine-Saint-Lucien, Fouquenes, Frocourt, Guignecourt, Herchies, Juvignies, Maisoncelle-Saint-Pierre, Le-Mont-Saint-Adrien, Nivillers, Pierrefitte-en-Beauvaisis, Saint-Germain-la-Poterie, Verderel-lès-Sauqueuse.

►► Développons les logements à proximité des lieux de vie existants pour limiter les déplacements notamment motorisés.

►► Faisons du Plan de Déplacements Urbains l'outil pour développer, organiser et hiérarchiser les différents modes de déplacements.

►► Aménageons l'espace pour diversifier nos modes de déplacements en facilitant leur usage. Augmentons la part des transports en commun et développons les liaisons piétons et vélos pour une meilleure mobilité.



- Recentrons la construction sur Beauvais
- Renforçons les villes portes et leur rôle d'interface entre la ville centre et la CAB
- Organisons le territoire autour des pôles relais pour limiter les déplacements
- Gares desservant le territoire
- Réaménageons les anciennes voies ferrées en voies douces
- Conserver la vallée du Thérain comme axe structurant de la CAB



SOURCE : BDCARTO® - ©IGN PARIS 2007 - REPRODUCTION INTERDITE - MIS À DISPOSITION PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS - LICENCE N°556/CUGX/200 7 • RÉALISATION : TERRITOIRES SITES & CITÉS - EGIS

AXE 2. RETROUVONS L'EQUILIBRE ENTRE L'EMPLOI ET LE LOGEMENT ET DEVELOPPONS NOTRE ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE

1. Renforçons l'armature de notre territoire (suite)

c) Développons le maillage d'équipements structurants pour une meilleure accessibilité du territoire

L'attractivité résidentielle d'un territoire dépend de sa capacité à être pôle d'emploi lui-même mais aussi à faciliter les déplacements des résidents vers les pôles d'emplois extérieurs. Pour être attractif, le réseau de transport doit donc être accessible, diversifié, et maillé, tant pour des déplacements vers les pôles d'emploi extérieurs, que ceux internes à l'agglomération. Ce renforcement du réseau doit s'accompagner du développement de l'intermodalité pour offrir des modes alternatifs de transports et diminuer l'importance de la voiture particulière.

- ▶▶ Développons la gare TGV.
- ▶▶ Renforçons le lien entre l'aéroport de Beauvais Tillé, la gare de Beauvais et son pôle d'échange multimodal, pour tirer parti notamment de la liaison Picardie-Roissy.
- ▶▶ Permettons à l'intermodalité de se développer pour offrir plus d'alternative à la voiture particulière grâce à la mise en place du pôle d'échange multimodal (PEM).
- ▶▶ Développons les gares secondaires de Milly-sur-Thérain et Rochy-Condé comme relais et pour faciliter les déplacements internes.
- ▶▶ Confortons le parc relais de Saint-Quentin et développons de nouveaux parcs relais (Avenue Kennedy, site de l'ancien centre pénitencier, site hors du centre de l'agglomération, ...).

- ▶▶ Dotons l'agglomération des équipements qui lui font défaut pour assurer son attractivité résidentielle en développant son accessibilité :
 - la déviation de Troissereux
 - le prolongement de la déviation de la RN 31
 - la réalisation de l'échangeur de Frocourt
 - le nouveau pont de Paris

- ▶▶ Renforçons le maillage d'équipements commerciaux de l'agglomération autour de la hiérarchisation des pôles commerciaux :

Dans la partie centrale de l'agglomération de Beauvais

- le cœur de ville de Beauvais, dont le centre commercial du Jeu de Paume,
- la ZAC de Ther/Allonne,
- le pôle Beauvais-Est (la Marette),
- le quartier Argentine,
- le quartier Saint-Quentin,
- le quartier Saint-Jean,
- le quartier Saint-Lucien,
- les pôles secondaires des faubourgs (rue de Clermont, rue de Paris, rue d'Amiens, ...)

Dans les pôles commerciaux de moyenne taille des communes portes et relais :

- Auneuil,
- Goincourt,
- Tillé,
- Milly-sur-Thérain,
- Troissereux,
- Saint-Paul,
- Savignies.

AXE 2. RETROUVONS L'EQUILIBRE ENTRE L'EMPLOI ET LE LOGEMENT ET DEVELOPPONS NOTRE ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE

2. Développons un habitat diversifié en adéquation avec la demande de nos populations et le rythme choisi de développement économique

Pour les 4300 emplois créés entre 1999 et 2006, seuls 700 actifs supplémentaires sont comptabilisés dans l'agglomération. Le rythme de construction devrait être développé à 900 logements par an au-delà du PLH (2015) pour répondre aux besoins de rééquilibrage entre l'habitat et l'emploi. Le nombre d'habitants par emploi, est passé de 1,9 à 1,7 entre 1999 et 2006. L'effort de construction de logements permet de maintenir ce taux à l'horizon 2020 et même sur la période 2014-2024.

L'augmentation récente de la construction neuve doit répondre à une demande diversifiée en logements en s'inscrivant dans les objectifs du Grenelle de l'environnement.

Les besoins de constructions neuves

PRÉVISION : Créer 8 500 logements entre 2010 et 2020 (pour rappel, l'objectif de construction de 5 000 logements fixé par le PLH à l'horizon 2015), soit une perspective démographique d'environ 90 000 habitants en 2020, correspondant à 42 500 ménages,

-- en absorbant le desserrement des ménages : les retraités, les jeunes, les ménages de petite taille en situation transitoire,

-- en répondant à la croissance économique en permettant à des ménages qui travaillent dans l'agglomération de se rapprocher de leur travail.

En gardant ce rythme moyen de construction, il sera créé pour la période 2014-2024 du SCoT révisé environ 8 700 à 9 000 logements, pour atteindre 92 000 à 94 000 habitants en 2024 avec un taux de variation annuel entre 0,8% et 1%

- ▶▶ Appuyons nous sur le PLH pour la mise en œuvre opérationnelle du volet habitat du SCOT.
- ▶▶ Améliorons l'équilibre de développement entre emplois et habitat.
- ▶▶ Amplifions résolument l'effort de construction pour permettre de meilleurs parcours résidentiels.
- ▶▶ Adaptions l'offre aux profils des habitants en faisant en sorte que l'ensemble de nos communes participe à la diversité du parc de logements.
- ▶▶ Accueillons la population travaillant sur Roissy suite à la création de la liaison Roissy-Picardie.

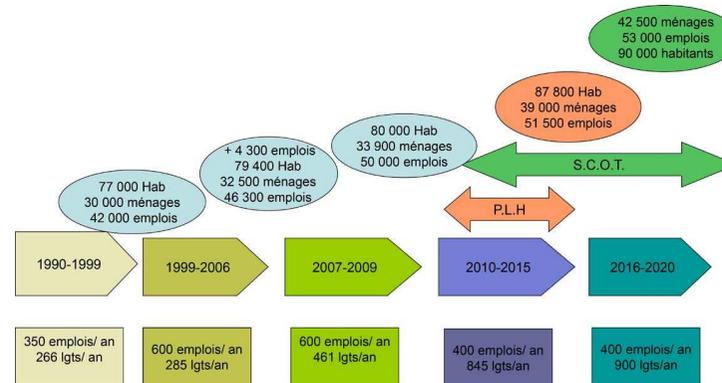
3. Favorisons le renouvellement urbain

Les besoins théoriques en foncier à l'horizon 2015 ont été évalués à 125 ha pour l'habitat. A l'horizon du SCoT, en 2024, les besoins en foncier peuvent être évalués à 280 hectares pour l'habitat sur la période du SCoT. Ces réserves permettront de respecter les morphologies urbaines des centres bourgs, avec un objectif de densité à atteindre sur l'agglomération entre 10 et 20 logements à l'hectare.

L'enjeu majeur est de réussir à renouveler les tissus urbains existants, y compris les anciennes zones d'activités.

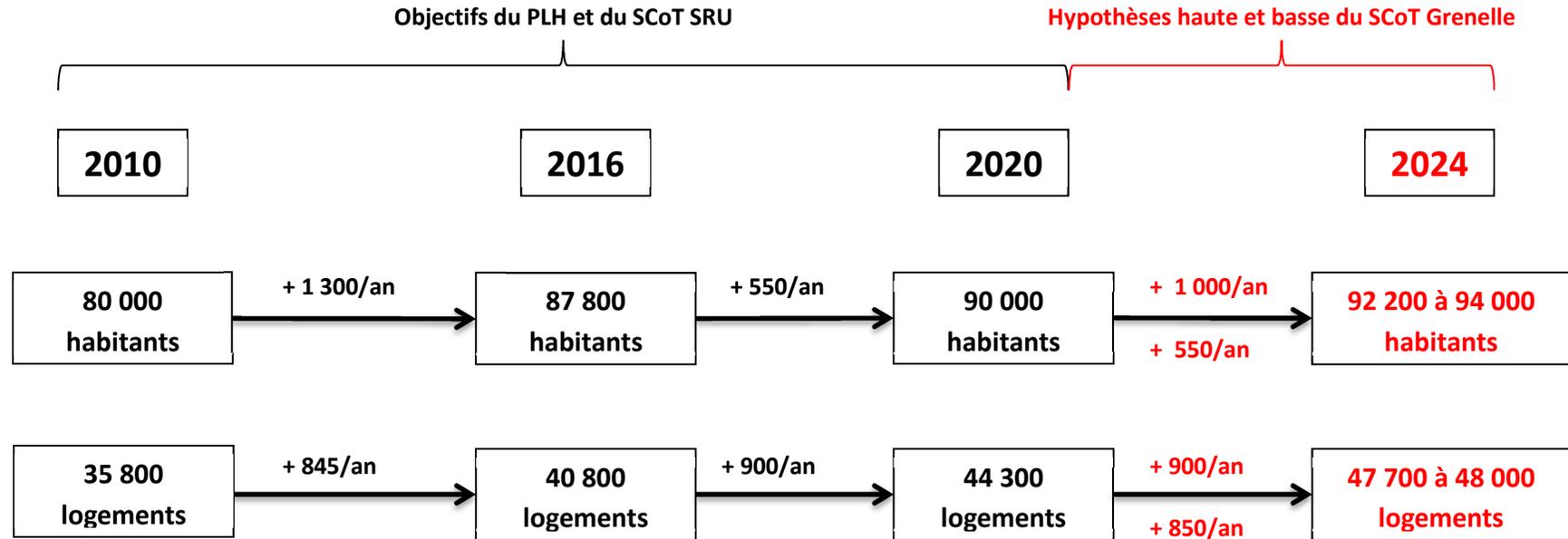
▶▶ Favorisons le renouvellement urbain pour les 2/3 de la production de logements plutôt qu'en extension urbaine.

▶▶ Créons la ville à la campagne dans les bourgs relais et les villes-portes en prenant comme référence la densité et la morphologie des centres bourgs.



Territoires Sites & Cités - EGIS - Communauté d'agglomération du Beauvaisis - Élaboration du SCoT

Synthèse des objectifs du SCoT sur les différentes périodes



Synthèse SCoT SRU



+ 1 000 habitants / an
 + 860 logements / an

Synthèse SCoT Grenelle



Hypothèse haute: + 900 habitants / an
 Hypothèse basse: + 700 habitants / an

Hypothèse haute: +900 logements / an
 Hypothèse basse: + 870 logements / an
 280 ha

AXE 2. RETROUVONS L'EQUILIBRE ENTRE L'EMPLOI ET LE LOGEMENT ET DEVELOPPONS NOTRE ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE

4. Marquons l'identité du Beauvaisis

a) Conservons les caractéristiques du territoire en intégrant les exigences environnementales et architecturales

L'urbanisation bien conduite peut révéler la qualité de nos paysages et authentifier la richesse du patrimoine bâti de nos villages. Le Beauvaisis est une mosaïque, reflet d'une diversité géographique et géologique qu'il est nécessaire de préserver.

L'altération des vues, des coupures vertes, des fenêtres paysagères présente un risque pour la perception des entités majeures (vallées, plateaux, noyaux bâtis).

Les enjeux d'urbanisation les plus importants se trouvent le long des axes de la RD 931, RD 1001 et RD 981.

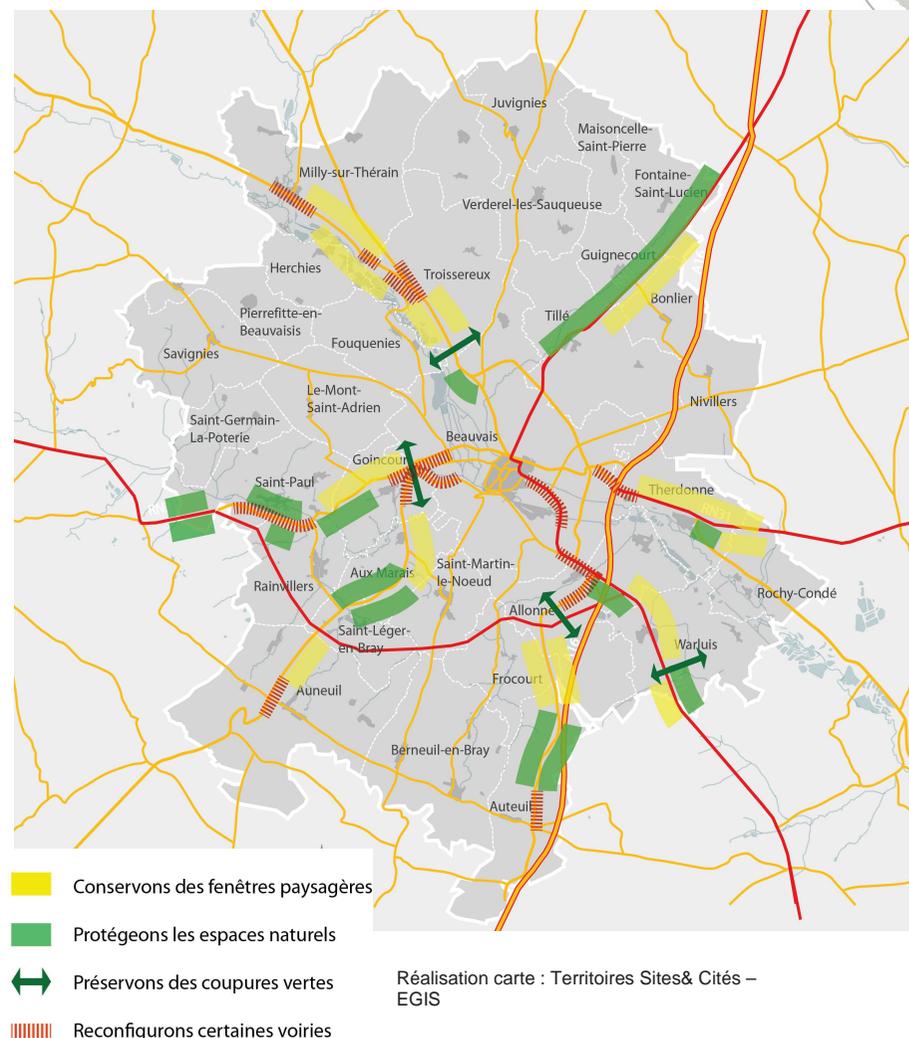
►► Préservons les coupures vertes existantes et conservons des fenêtres paysagères.

►► Instituons entre la ville centre et les villages du sud-ouest une ceinture verte, garantie de notre biodiversité et du développement de notre économie touristique et de loisirs.

►► Pensons urbanisme et déplacements en s'appuyant sur le schéma directeur des entrées des agglomérations. Pour les villages traversés, mettons en place une urbanisation qui favorise la sécurité des déplacements.

►► Mettons en valeur le patrimoine bâti selon certains axes choisis en fonction de leur typologie, de leur histoire et de leur fréquentation.

►► Accompagnons la mise en valeur des façades par des traitements de l'espace public.



AXE 2. RETROUVONS L'EQUILIBRE ENTRE L'EMPLOI ET LE LOGEMENT ET DEVELOPPONS NOTRE ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE

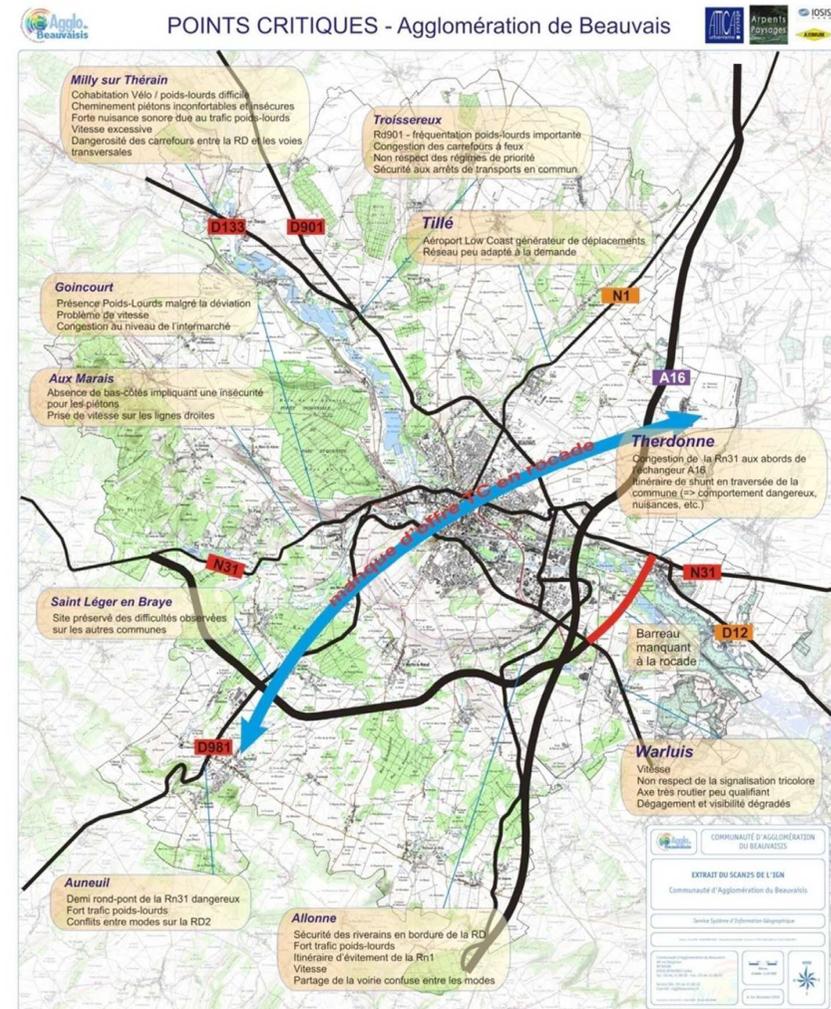
4. Marquons l'identité du Beauvaisis

b) Développons un réseau de liaisons douces et voies vertes

Le linéaire de chemins de randonnées, piétons et vélos, est important sur le territoire. Leur utilisation est faible dans les déplacements quotidiens. Il manque une offre en rocade des voies douces et il existe peu de connexions avec la ville centre.

►► Inscrivons leurs tracés le long des rivières, le long des lisières de forêts, et partout où elles faciliteront les déplacements quotidiens de nos habitants.

►► Aménageons les anciennes voies ferroviaires.



AXE 3. INTEGRONS NOTRE DEVELOPPEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

1. Proposons un nouveau contrat entre la nature et l'occupation humaine

La richesse du territoire provient de la diversité des paysages traversés (bâti et non bâti). Le sud de l'agglomération concentre les biocorridors, des zones humides, de nombreuses ZNIEFF.

Le nord tire sa richesse de la préservation actuelle de grands paysages par l'agriculture.

►► Favorisons les projets et les réalisations permettant de maintenir ou d'accroître la biodiversité.

►► Maîtrisons les consommations des ressources et les dépenses énergétiques dans nos opérations d'aménagement.

►► Développons une ceinture vivrière en nous appuyant sur les richesses et compétences locales, et intégrons-la à notre trame verte.

►► Utilisons le parcours de la vallée du Thérain et de ses affluents pour développer un couloir vert, support d'activités de loisirs et de tourisme respectueuses des milieux.

►► Établissons des degrés de protection des espaces et définissons des modes de cohabitation adaptés (évitant l'aménagement des zones humides en particulier).

-  Développons une ceinture vivrière
-  Utilisons la vallée du Thérain et de ses affluents pour développer des activités de loisirs et de tourisme
-  Préservons les bocages et les zones humides
-  Valorisons les corridors écologiques
-  Veillons à protéger les paysages agricoles
-  Maintenons la ceinture boisée au sud de l'agglomération



Réalisation carte : Territoires Sites& Cités – EGIS

AXE 3. INTEGRONS NOTRE DEVELOPPEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

2. Confortons les milieux naturels et les milieux agricoles

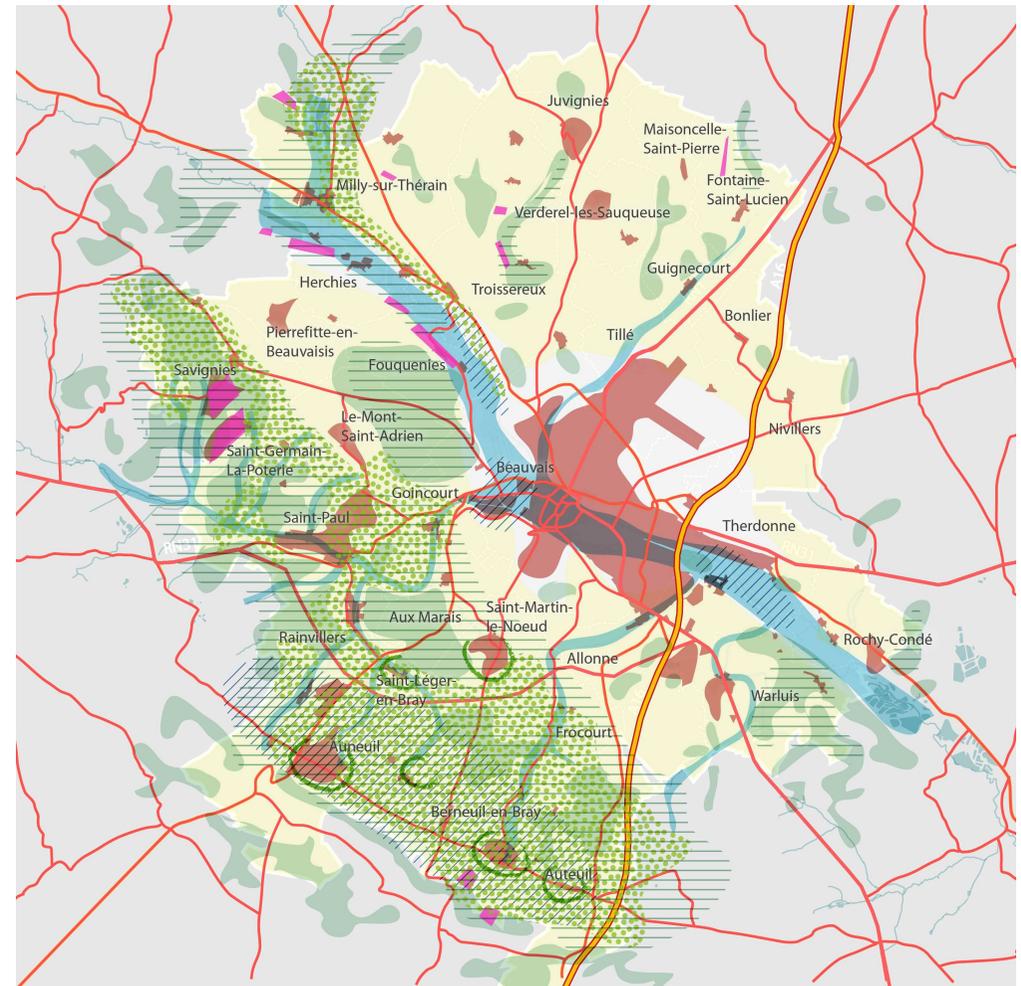
La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis recèle un milieu naturel très diversifié, bien que fragmenté. Il existe notamment beaucoup de zones humides en lien avec les nombreux plans d'eau et cours d'eau du Beauvaisis. Une attention particulière doit être apportée à ces zones, puisqu'elles comptent parmi les espaces abritant la plus grande biodiversité alors que leurs surfaces ne cessent de diminuer dans le monde et en France.

►► Soyons économe en matière de consommation foncière : évitons le mitage du territoire, limitons l'artificialisation des sols. Maintenons des coupures d'urbanisation.

►► Préservons la diversité écologique et paysagère des milieux (en particulier bocage et zones humides, lieux d'agriculture et d'élevage) et leur qualité. Enrichissons-les à travers certaines mesures de protection et de redynamisation.

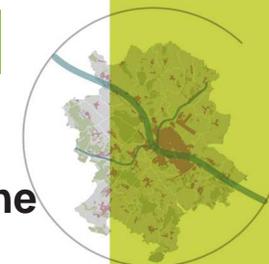
►► Valorisons les corridors écologiques et une continuité entre réseau bleu et maillage vert.

-  Préservons les cours d'eau et fonds de vallées humides
-  Restaurons la qualité écologique des zones humides et des têtes de bassins versants
-  Conservons les boisements
-  Conservons une entité bocagère et restaurons les courtils
-  Préservons les milieux de landes et pelouses rares et fragiles
-  Préservons les paysages agricoles ouverts et améliorons leur qualité écologique
-  Préservons les espaces naturels de qualité écologique reconnue
-  Principales infrastructures routières
-  Zones urbaines et aéroport



Réalisation carte : Territoires Sites& Cités – EGIS

AXE 3. INTEGRONS NOTRE DEVELOPPEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT



3. Améliorons et protégeons la qualité de l'eau

a) Sécurisons notre alimentation en eau potable et protégeons la ressource en eau

Face au développement urbain tant résidentiel qu'économique, il devient nécessaire de trouver de nouveaux captages et de garantir la qualité de notre alimentation en eau potable.

►► Envisageons la création d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) afin de mettre en place une protection efficace de la ressource en eau.

►► Optimisons l'implantation de nos activités susceptibles de créer des déséquilibres de la ressource en eau.

►► Exigeons pour chaque projet d'aménagement une évaluation de la consommation de la ressource en eau et tendons vers le zéro rejet d'eau pluviale.

b) Accompagnons nos projets d'urbanisation par le déploiement de nos capacités d'assainissement

Saturation des réseaux

Les capacités de traitement des eaux usées sur la Communauté d'Agglomération sont mal réparties : Beauvais concentre la majorité des capacités de réserves. Ces capacités sont d'ailleurs déjà fortement amoindries par les projets de développement économique (parc d'activités de Beauvais-Tillé, 15 000 EQH prévus) et par l'accroissement de la population.

La capacité de traitement de la station d'épuration de Beauvais est de 110 000 équivalents habitants, dont déjà 90 000 équivalents habitants sont utilisés à l'heure actuelle.

►► Préservons le foncier aux abords de la station d'épuration de Beauvais pour augmenter sa capacité à 155 000 éq/hab.

►► Poursuivons l'amélioration de nos systèmes d'assainissement.

4. Faisons du Grenelle une réalité

a) Maîtrisons nos consommations d'énergie et développons l'accès aux énergies renouvelables

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis ne dispose d'aucune source énergétique, elle dépend entièrement des territoires voisins. Pourtant, des projets exemplaires voient le jour (création d'une chaufferie-bois avec réseau de chaleur sur le quartier Saint-Jean). Les autres sources d'énergie alternatives que constituent la bio-méthanisation, le solaire, ou encore la géothermie sont à l'étude.

►► Permettons l'ensemble des installations et l'utilisation de sources d'énergie alternatives sur le plan réglementaire.

►► Favorisons les opérations pilotes de logement social peu consommatrices en énergie en les aidant financièrement.

►► Exigeons une étude comparative atouts/coût/inconvénients pour chaque projet d'aménagement supérieur à un hectare entre la filière classique et les filières renouvelables.

AXE 3. INTEGRONS NOTRE DEVELOPPEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

4. Faisons du Grenelle une réalité (suite)

b) Valorisons notre gestion des déchets et leur recyclage

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis est désormais activement engagée dans la réduction du volume de déchets ménagers, et poursuit ses réflexions sur la valorisation des déchets.

►► Consolidons notre politique de prévention à la source et d'optimisation de la gestion des déchets.

►► Poursuivons notre réflexion sur la valorisation des déchets.

►► Continuons nos efforts d'éducation de nos concitoyens.

►► Intégrons très en amont la problématique des déchets dans les opérations d'aménagement du territoire.

c) Intégrons la notion de risque naturel et technologique dans nos projets de développement

Le risque inondation est le risque naturel le plus important dans le Beauvaisis, le plus destructeur, et le plus limitant. Pour mieux intégrer ce risque dans les projets de développement, des actions doivent être entreprises :

►► Reconquérons les milieux humides de fond de vallée comme zone d'expansion des crues naturelles.

►► Privilégions les techniques d'assainissement alternatives dans les opérations d'aménagement et de constructions (neuves ou réhabilitation).

d) Luttons contre le réchauffement climatique à l'échelle de l'agglomération

La prise de conscience collective et individuelle à l'occasion des forums mondiaux de Rio, de Kyoto, et plus récemment de Copenhague incite à des changements de comportements et engage à intégrer de manière cohérente entre elles les actions dans différents domaines :

►► **Diminuons significativement les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à travers les actions croisées que sont :**

- Le Plan Climat
- Le Plan de Déplacements Urbains
- Les Constructions écologiques
- Les Energies renouvelables et leur développement
- Le Renouveau Urbain privilégié par rapport aux extensions urbaines
- L'Agriculture et les bio technologies valorisées
- L'Articulation du SCoT à l'AGENDA 21 en cours d'élaboration, pour développer de nouvelles dynamiques de gouvernance locale.

